



Le 19 juillet 2016

Bulletin d'information n°22

Compte rendu de la réunion des comités restreints LafargeHolcim Du 19 juillet 2016

En préambule de la réunion, Monsieur Feliciano GONZALEZ exprime sa compassion par rapport à la situation française. Il rappelle que si la France est particulièrement touchée dernièrement, c'est le monde entier qui est confronté au phénomène du terrorisme.

Il ajoute qu'en ces circonstances, il est nécessaire de rester solidaires.

Procédures d'information et de consultation

3 points faisaient l'objet d'une demande de procédure d'information et de consultation par les représentants des salariés :

Projet EBM/EBS

Ce projet est l'extension au nouveau groupe LafargeHolcim du projet de services partagés initié pour le groupe Holcim, avant la fusion.

Le déploiement des services partagés se fait en plusieurs étapes dans les pays européens. Concernant la situation en France pour l'instant, aucune décision n'a été prise même si le déploiement est prévu depuis le début du processus. La direction souhaite ne pas inclure la France dans l'immédiat de peur de générer des inquiétudes auprès des salariés.

Les membres des CEE expriment leur demande d'engager la procédure d'information et de consultation sans tarder en prenant en compte la France dès maintenant. Il s'agit de comprendre dès maintenant l'impact potentiel de la mise en place de services partagés, quitte à assurer un suivi de la situation et de procéder à des ajustements en fonction de l'actualité dans les pays. Les membres des CEE rappellent que la procédure au niveau européen ne se substitue pas aux procédures engagées dans chacun des pays.

Projet politique d'achat

Ce projet prévoit la mise en place de clusters en Europe de façon à augmenter le pouvoir de négociation du groupe LafargeHolcim.

La mise en place de clusters ne concerne ni la France, ni le Royaume Uni, ni l'Espagne où le groupe est suffisamment présent pour peser sur sa politique d'achat.

Le déploiement de ce projet nécessite une réunion extraordinaire afin de comprendre les enjeux de ce projet, les économies espérées en matière d'achat, les mobilités ou suppressions de poste envisagées.

Stratégie industrielle

Les membres des comités restreints réclament depuis longtemps le lancement d'une procédure d'information et de consultation sur ce sujet. A la suite du constat de surcapacités partout en Europe dès le mois de décembre 2015 et de la volonté affichée par la direction LafargeHolcim de réduire les actifs, des restructurations ont eu lieu dans plusieurs pays, entraînant parfois des suppressions de postes.

Les membres des comités restreints réclament donc une information/consultation sur la stratégie industrielle permettant d'avoir une vision exhaustive de la politique LafargeHolcim au regard de plusieurs informations : l'état des surcapacités et la politique de réduction des actifs, la politique des coûts, la stratégie de LafargeHolcim au regard de l'évolution de l'environnement concurrentiel en Europe. Enfin, les membres des comités restreints demandent quelle est la politique qui va être engagée pour gérer les mobilités ou suppressions de postes engendrées par les restructurations ou réductions d'actifs.

Une réunion plénière extraordinaire est prévue pour fin septembre au cours de laquelle ces 3 procédures seront à l'ordre du jour.

Situation en Europe

M Roland Kölher est venu présenter la situation en Europe.

La concurrence s'est accrue depuis la reprise des cessions Lafarge et Holcim par le groupe CRH et depuis l'acquisition d'Italcementi par HeidelbergCement. L'activité des entreprises est beaucoup plus « pan-européenne » que par le passé.

Parallèlement à cette évolution de l'environnement concurrentiel, il n'y a pas beaucoup de projets dans les pays et le contexte politique de certains pays agit défavorablement.

En conclusion, il y a une énorme surcapacité de production en Europe ce qui conduira l'un des acteurs du ciment à fermer des sites de production.

Pour LafargeHolcim, la situation évolue positivement en France, Suisse, Roumanie, Grèce et Autriche. Elle est stable en Allemagne, Belgique, Pays Bas. Elle est dégradée en Espagne, Italie, Royaume Uni et Russie.

Malgré ces constats, M Kölher considère que la fusion LafargeHolcim était une bonne solution.

Dans cet environnement, il appartient à tous les responsables de pays de proposer des solutions pour s'adapter.

Tous les groupes mènent une politique de réduction des coûts mais M Kölher considère que le travail effectué sur les coûts de revient n'est pas suffisant. Il est nécessaire de mener une politique de maintien des prix de vente qui sera conditionné par la performance commerciale. Cela passe par des solutions innovantes proches des attentes des clients.

Santé sécurité : M Kölher regrette que les chiffres n'évoluent pas favorablement malgré les efforts engagés (Accidents mortels en France, Suisse, Russie).

Les représentants des salariés font remarquer que si les chiffres sont mauvais, c'est que la plupart des solutions viennent d'en haut et que les salariés et leurs représentants sont insuffisamment associés à l'élaboration de solutions et aux décisions en matière de santé sécurité.

Prochaines réunions

Comités restreints

Du 31 août au 2 septembre à Kosice

Réunion plénière extraordinaire + GSN

27 au 30 septembre à Zurich